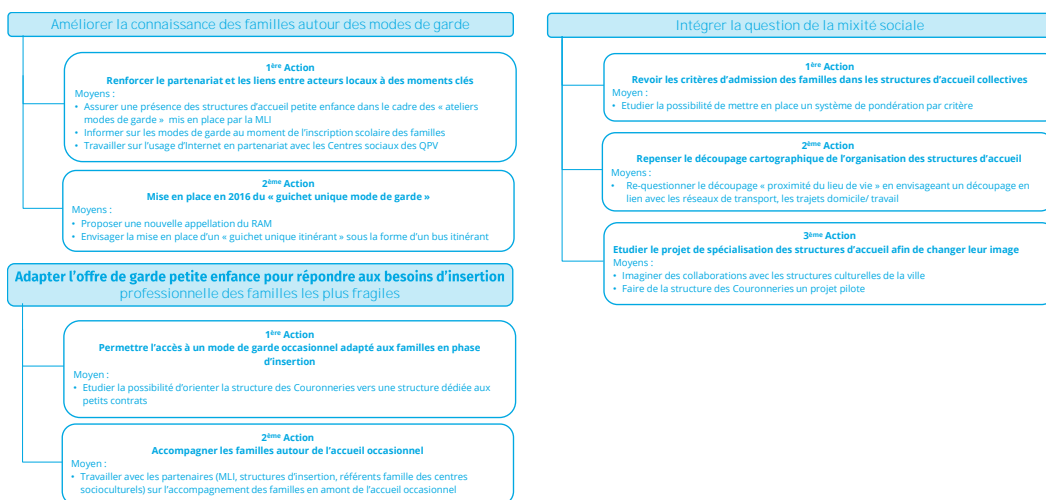


## L'enjeu retenu comme prioritaire

### Comment améliorer l'accès à une solution d'accueil répondant aux besoins des familles, en lien avec l'offre disponible ?

Au regard de l'analyse des besoins des familles poitevines en général, des plus fragiles en particulier et de l'offre déjà existante sur la ville ;  
Et afin d'améliorer l'accès à une solution d'accueil répondant à des besoins en perpétuelle mutation, les partenaires ont retenu comme prioritaires et pertinents les axes et pistes d'actions suivants :



### Pour en savoir plus...

Ce document ne constitue qu'une synthèse de la démarche d'Analyse des Besoins Sociaux menée par le CCAS de Poitiers et ses partenaires au cours de l'année 2015.  
Le diagnostic social du territoire est un document global d'environ 80 pages qui permet d'aborder un ensemble de thématiques socio-démographiques.  
En plus de la question de l'accueil du jeune enfant, deux autres problématiques ont été abordées dans le cadre de cette démarche. Ainsi un grand nombre de partenaires (institutionnels et associatifs) se sont mobilisés au côté du CCAS (à la fois en répondant à une enquête et/ou en participant à des temps de travail) afin de retenir collectivement des enjeux prioritaires et définir des actions permettant d'améliorer l'action sociale sur la ville.  
Cette démarche d'ABS, le CCAS de Poitiers l'inscrit dans la durée et la poursuivra, sur d'autres thématiques, les années à venir.

## L'Analyse des Besoins Sociaux

### Les Familles et la petite enfance sur Poitiers

#### Démarche globale de l'ABS

L'ABS est une obligation légale du CCAS.

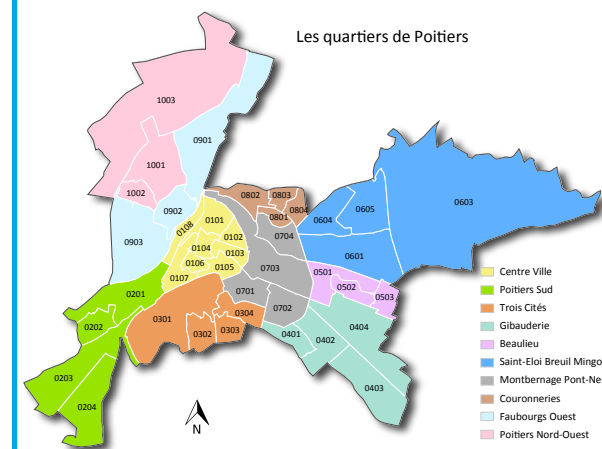
Elle repose sur une réflexion pour fonder l'action sociale communale.

Elle mobilise les acteurs et partenaires du territoire pour partager l'information et mener une réflexion commune.

C'est une démarche en 3 temps :

- 1- L'observation sociale pour objectiver la situation, comprendre les dynamiques et dégager des enjeux ;
- 2- L'analyse partagée du diagnostic et des enjeux pour préconiser et proposer des pistes d'actions adaptées ;
- 3- Les restitutions finales de l'ABS pour valider les résultats.

L'ensemble de la démarche est piloté par une instance composée d'élus et de techniciens. Ce comité de pilotage se réunit aux moments clés afin de valider, décider, hiérarchiser et prioriser.



#### Le territoire d'observation et d'analyse

La ville de Poitiers est découpée en 41 IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique), eux mêmes regroupés en 10 quartiers.  
Ainsi, les réalités sociales sont présentées à l'échelle de la ville de Poitiers mais également, et dans la mesure du possible, pour les 10 quartiers qui la composent. De plus, Poitiers est positionné dans son contexte intercommunal (la CA du Grand Poitiers), départemental et national.  
Ces dynamiques inter et intra-communales observées sont indispensables à la compréhension et l'analyse des réalités sociales du territoire.

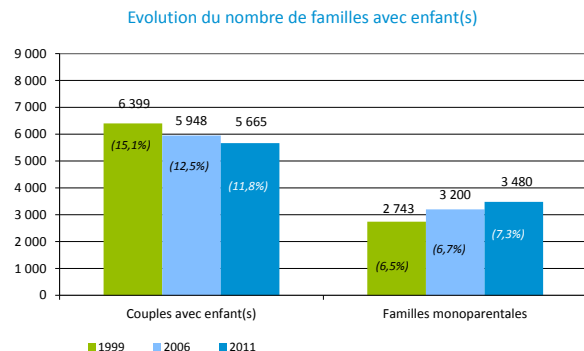
# Les éléments clés du diagnostic partagé

## Un nombre de familles qui a tendance à diminuer sur Poitiers et une structure familiale qui évolue

Sur Poitiers, le nombre de familles a eu tendance à diminuer sur les 5 dernières années (plus de 70 familles en moins), même si de très fortes disparités s'observent selon les quartiers : +420 familles sur St-Eloi Breuil-Mingot et -165 familles sur les Couronneries par exemple.

Ainsi, 1 ménage sur 5 sur Poitiers est une famille, proportion inférieure à celles observées sur l'agglomération (1 ménage sur 4), sur le département (plus de 30%) et au niveau national (36%).

Ajoutée à cela, la structure même des familles évolue : le poids (et le nombre) de familles



Familles avec enfant(s) y compris de 25 ans et plus	Nombre de familles monoparentales		Evolution des familles 2006-2011		% parmi les familles avec enfant(s)	
	2006	2011	Effectif	%	2006	2011
Centre Ville	474	514	+40	+8,4	36,0	39,1
Poitiers Sud	355	295	-60	-17,0	34,9	32,7
Trois Cités	535	560	+25	+4,6	42,2	45,4
Gibauderie	188	188	+0	+0,2	35,8	31,8
Beaulieu	357	345	-12	-3,3	43,1	46,3
Saint-Eloi Breuil Mingot	251	543	+292	+116,5	33,1	46,1
Montbarnage Pont-Neuf	316	322	+6	+1,9	29,9	30,2
Couronneries	613	576	-36	-5,9	49,4	53,6
Poitou Ovest	265	276	+11	+4,3	22,9	26,3
Poitiers Nord-Ouest	233	213	-21	-8,8	34,4	34,7
<b>Poitiers</b>	<b>3 587</b>	<b>3 833</b>	<b>+246</b>	<b>+6,9</b>	<b>36,4</b>	<b>39,2</b>
CA Grand Poitiers	4 780	5 486	+706	+14,8	27,9	31,5
La Vienne	12 490	14 298	+1 808	+14,5	20,7	23,5
Poitou-Charentes	53 763	60 408	+6 645	+12,4	21,3	23,7
France Métropolitaine	2 209 148	2 444 024	+234 876	+10,6	22,7	24,6

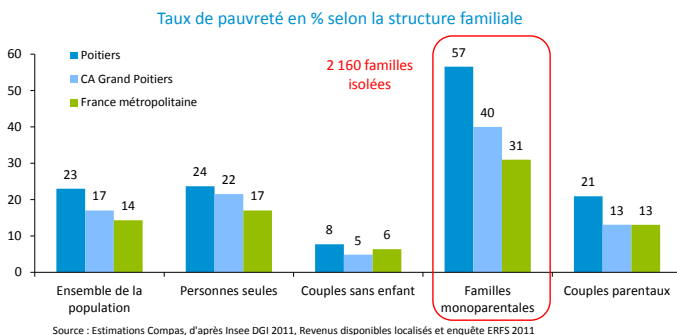
«couples» diminue sur Poitiers (passant de 15% des ménages en 1999 à moins de 12% en 2011) ; alors que celui des familles monoparentales augmente (autant en proportion qu'en effectif).

Ainsi sur Poitiers, près de 2 familles sur 5 sont «isolées», proportion supérieure aux territoires de comparaison et particulièrement élevée sur certains quartiers : plus d'1 famille sur 2 sur les Couronneries par exemple.

## Des familles monoparentales exposées au risque de précarité financière

Même si être une famille monoparentale n'implique pas systématiquement précarité financière, l'isolement familial augmente le risque de fragilité et ce, particulièrement sur Poitiers. Ainsi, sur la ville centre, près de 60% des familles monoparentales sont considérées comme pauvres, soit plus de 2 100 familles (le taux de pauvreté des familles «couples» atteignant 21%).

Ces taux de pauvreté sont supérieurs sur Poitiers, comparés à l'agglomération et la France métropolitaine : la ville centre absorbe les populations fragiles de part la présence du logement social et la proximité des services en particulier.



## L'activité des parents de jeunes enfants : une situation inégale selon le type de famille

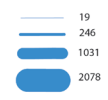
Parmi l'ensemble des enfants de moins de 3 ans résidant sur Poitiers, les 3/4 vivent au sein d'un couple (soit 2 150 enfants) et le reste dans une famille isolée (690 enfants).

La situation face à l'emploi des parents de ces jeunes enfants est très différente selon le type de familles puisque 1

### Déplacements domicile/travail sur le territoire du Grand Poitiers

INSEE, fichiers détails 2011

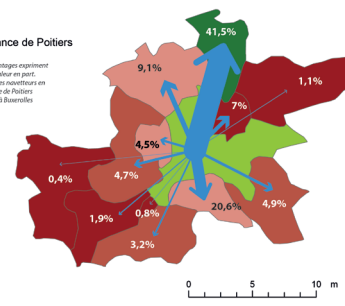
Flux de navetteurs en provenance de Poitiers



Indice de polarisation des emplois<sup>1</sup>



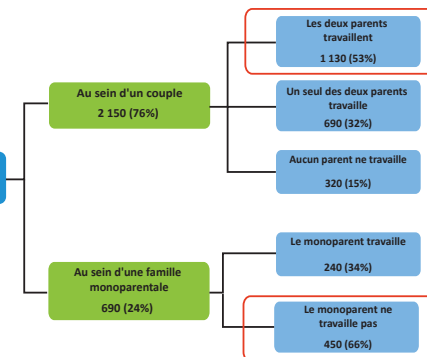
<sup>1</sup> L'indice de polarisation correspond au rapport entre le total des actifs travaillant sur la commune et le total des actifs résidant au sein de la commune. Il mesure ainsi la plus ou moins forte concentration des emplois de l'intercommunalité par la commune sur son territoire.



compas  
AU SERVICE DU TERRITOIRE

Données pour Poitiers  
Source : Insee, RP 2011

Enfants de moins de 3 ans vivant au sein d'une famille à Poitiers  
2 880



enfant de moins de 3 en sur 2 vivant dans un couple a ses deux parents qui travaillent contre seulement 1 enfant sur 3 vivant dans une famille monoparentale.

Autrement dit, l'inactivité des parents isolés est particulièrement importante sur Poitiers. Cette question est d'autant plus complexe que le besoin de mobilité pour accéder à l'emploi est nécessaire sur le territoire.

## L'analyse menée par les partenaires

Les partenaires constatent que les besoins des familles (en charge de jeunes enfants) sont de plus en plus complexes. Cette complexité vient d'une part du fait de structures familiales qui se modifient, mais aussi qu'elles évoluent dans un contexte incertain.

Ce contexte est bien évidemment économique, l'instabilité du marché de l'emploi renforçant la fragilité socio-économique des familles. Ainsi, les professionnels constatent l'augmentation de la précarité financière des familles et soulignent l'importance de faciliter l'accès à l'emploi des mères. Pour autant, la question de la gestion du temps (entre le travail et la garde des enfants) de ces mamans est parfois tellement complexe (d'autant plus qu'elles élèvent seules leurs enfants), que certaines en viennent à renoncer l'emploi.

Lorsqu'elles sont actives, ces mères seules occupent souvent des emplois précaires, à l'extérieur de Poitiers (sur la ZAC du Téléport à Chasseneuil-du-Poitou en particulier) en horaires décalés et/ou à temps partiel. Ainsi, les demandes d'accueil du jeune enfant irrégulières, avec de grandes amplitudes horaires et/ou en occasionnel se multiplient. Autant de besoins, difficilement satisfaits par les assistantes maternelles (réservées aux familles disposant de ressources plus stables, de rythmes de garde plus réguliers), qui se reportent sur les structures collectives.

Chez les (mono)parents inactifs, les professionnels constatent une forme d'isolement et un besoin d'accompagnement. Ces derniers peuvent en effet être en méconnaissance de l'offre existante sur le territoire (en particulier en termes de modes de garde et plus généralement en terme d'accompagnement social institutionnel). Parfois, ils expriment un besoin de mode de garde dans l'urgence (le temps d'un entretien de stage ou d'embauche, du passage du permis de conduire...). Pour autant, ces familles n'anticipent pas la phase d'adaptation en amont de cet accueil occasionnel.

Pour résumer, les acteurs locaux s'accordent à dire que la question des modes de garde de la petite enfance est centrale sur la ville dans le sens où, de manière générale, elle répond à un besoin pour l'ensemble des familles poitevines ; mais en particulier elle constitue un réel levier d'accès à l'emploi et de lutte contre la précarité financière des familles les plus fragiles.

Pour autant, il ne semble pas qu'il y ait sur Poitiers un déficit en terme d'offre de garde mais davantage un besoin d'ajustement qualitatif de la réponse, en particulier sur certains quartiers.